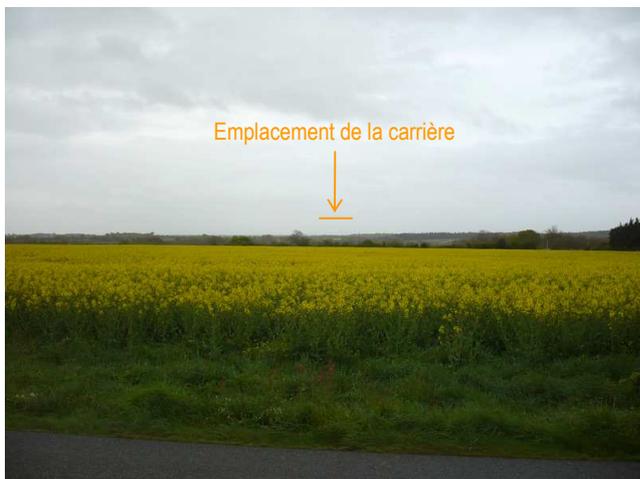
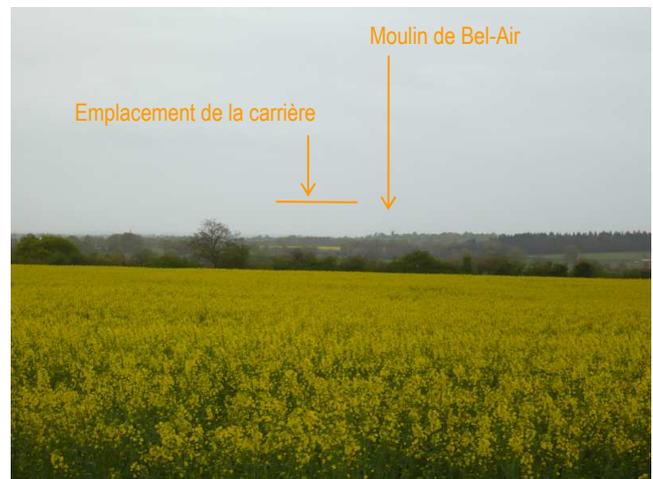


### 2.4.2.3 Les différentes zones de perception

#### 2.4.2.3.1 Voies de communication dans l'aire rapprochée



Vue 19 depuis la RD 18  
(route de Riaillé à la Meilleraye-de-Bretagne)



Vue 19 depuis la RD 18 [zoom à focale humaine]  
(route de Riaillé à la Meilleraye-de-Bretagne)



Vue 12 depuis la RD 33  
(route de Joué-sur-Erdre à Riaillé)



Vue 12 depuis la RD 33 [zoom à focale humaine]  
(route de Joué-sur-Erdre à Riaillé)

La vue « à focale humaine » représente un niveau de grossissement proche de la vision non déformée d'un observateur. Elle n'est toutefois pas exactement conforme à la vision réelle qui est beaucoup plus panoramique. En centrant la photographie sur la carrière, l'impact donné par cette vue est donc supérieur à l'impact réel puisque l'œil est inévitablement attiré par la carrière alors que dans la vue réelle, les autres éléments de la vue panoramique attirent aussi l'œil.

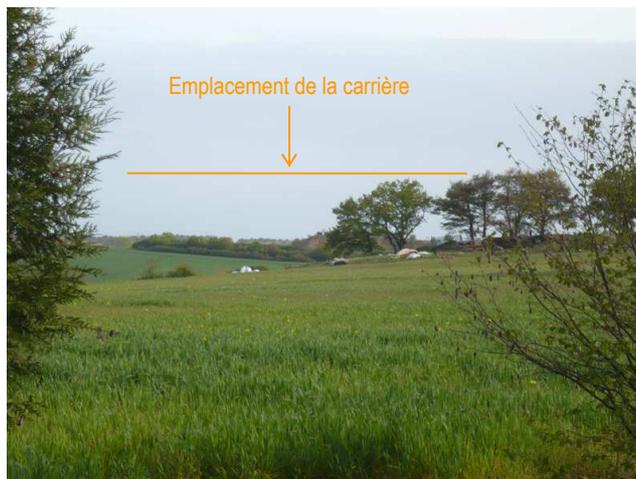
La meilleure façon de considérer l'impact est de prendre en compte les deux niveaux de zoom. En effet, le premier niveau de zoom donne une meilleure idée de la vision panoramique qu'à l'observateur.

On constate sur les deux vues précédentes qu'à partir d'une certaine distance, même si la carrière est présente dans le champ de visibilité, elle n'est pas perceptible comme un élément singulier dans le paysage. Elle ne crée pas de dysharmonie. Cela illustre qu'il est inutile d'étudier l'impact paysager du site à une distance de plus de 3 km car celui-ci est alors négligeable.

2.4.2.3.2 Voies de communication dans l'aire immédiate



Vue 6 depuis la voie communale (VC) allant de Montfriloux à la Vallée, à la sortie de Montfriloux



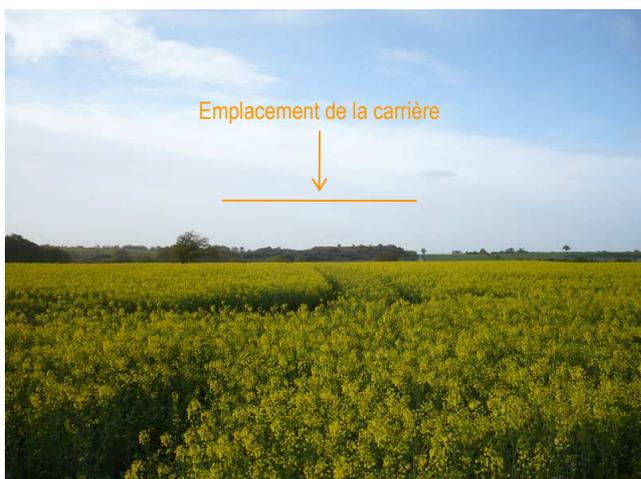
Vue 6 depuis la VC allant de Montfriloux à la Vallée, à la sortie de Montfriloux [focale humaine]



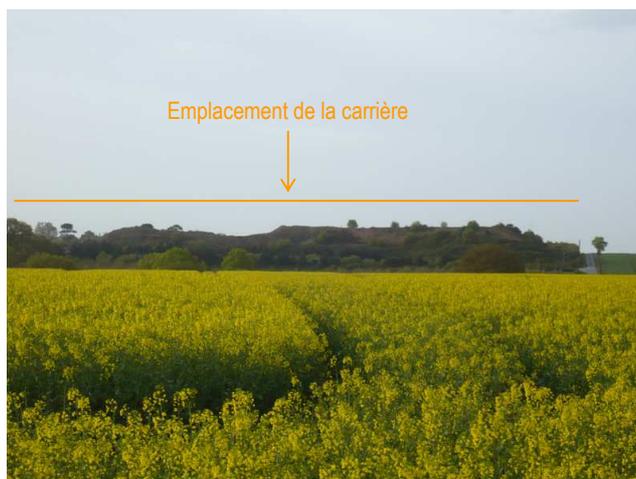
Vue 1 depuis la VC allant de Montfriloux à la Vallée



Vue 1 depuis la VC allant de Montfriloux à la Vallée [zoom à focale humaine]



Vue 7 depuis le début de la VC menant à la Tisonnière



Vue 7 depuis le début de la VC menant à la Tisonnière [focale humaine]



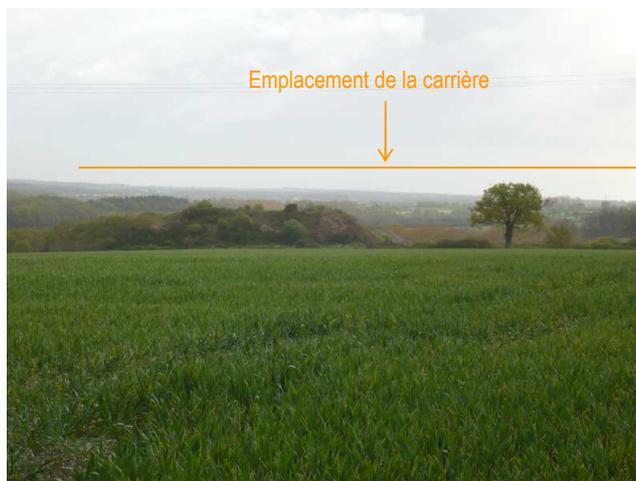
*Vue 13 depuis la VC à l'Est du Bois*



*Vue 13 depuis la VC à l'Est du Bois [focale humaine]*



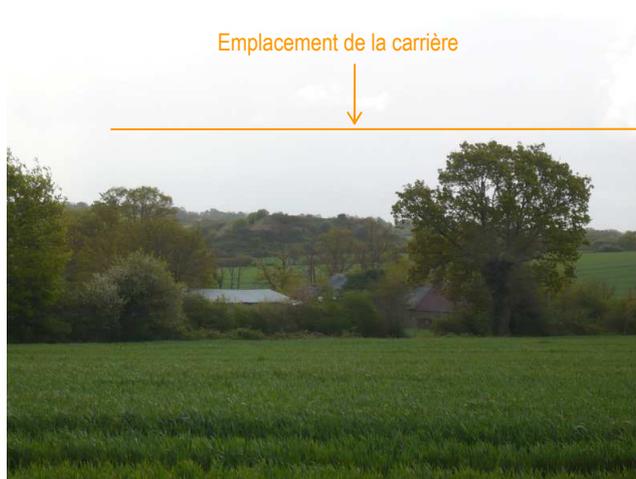
*Vue 14 depuis la VC à l'Ouest de Bel-Air*



*Vue 14 depuis la VC à l'Ouest de Bel-Air [focale humaine]*



*Vue 16 depuis la RD 41 au Nord-Ouest de la Malmandière*



*Vue 16 depuis la RD 41 au Nord-Ouest de la Malmandière  
[focale humaine]*



Vue 17 depuis la RD 41 à l'Ouest de la Malmandière



Vue 17 depuis la RD 41 à l'Ouest de la Malmandière [focale humaine]



Vue 10 depuis la VC longeant la carrière, en venant du Nord

L'impact par rapport aux voies de circulation est un impact dynamique et furtif lié au mouvement du véhicule. Cet impact présente donc moins d'enjeu qu'un impact statique où la vue peut être prolongée. Cependant, il est important à examiner car il touche beaucoup plus de personnes qu'un impact statique.

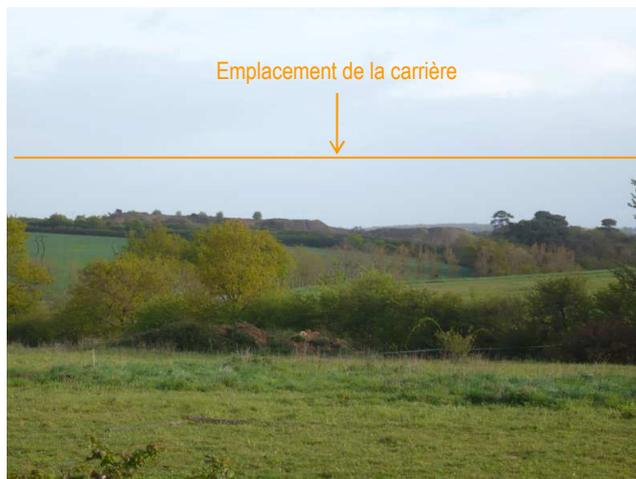
D'après les différentes photographies, plusieurs conclusions peuvent être tirées à propos du paysage :

- aucun impact n'existe depuis les deux voies communales longeant le site car la carrière est entièrement masquée par les haies qui ont poussé sur les merlons périphériques,
- l'impact paysager est créé par le stock de stériles au Nord du site,
- l'impact paysager depuis les routes autour du Bois reste négligeable,
- l'impact de la carrière existe par rapport aux voies de circulation et se décline globalement selon trois positions :
  - o voies autour de la Malmandière : ce sont les voies de circulation les plus proches où un impact est constaté. Cet impact est atténué par la végétalisation du merlon qui s'est progressivement affirmée bien qu'elle ne soit pas complète. La majorité des vues se fait depuis l'Ouest et le flanc Ouest du stock de stériles est le plus végétalisé. Certaines voies sont orientées en direction de la carrière (de la Nantaiserie au Tertre), ce qui amplifie l'impact,
  - o accès depuis Montfriloux vers le Nord : cet impact reste modéré à la sortie de Montfriloux. Il est plus important quand l'automobiliste descend ensuite vers la Vallée,
  - o accès depuis la Tisonnière vers le Sud : la vue au niveau du carrefour entre cette VC et la RD 41 présente l'impact le plus important. En effet, c'est probablement l'endroit le plus fréquenté et le merlon apparaît en position haute dans le paysage.

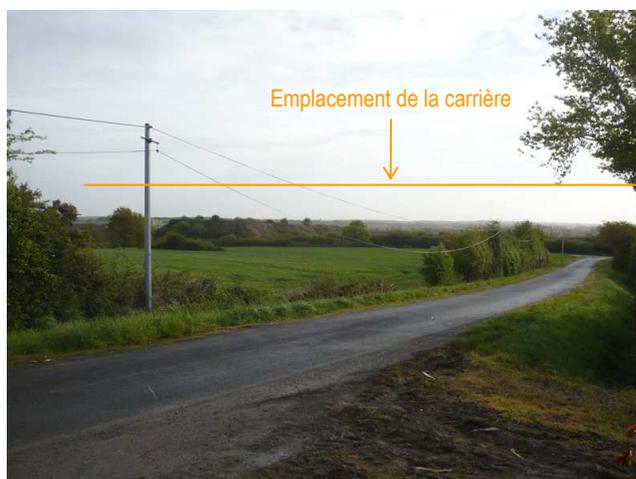
2.4.2.3.3 Habitats humains dans l'aire immédiate



*Vue 3 depuis Montfriloux*



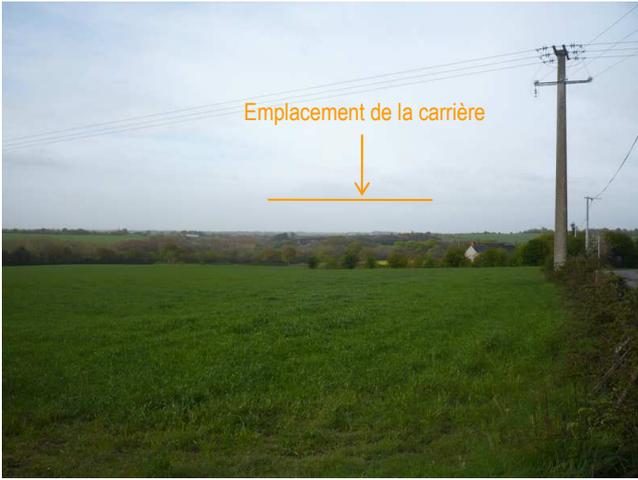
*Vue 3 depuis Montfriloux [zoom à focale humaine]*



*Vue 5 depuis le Tertre*



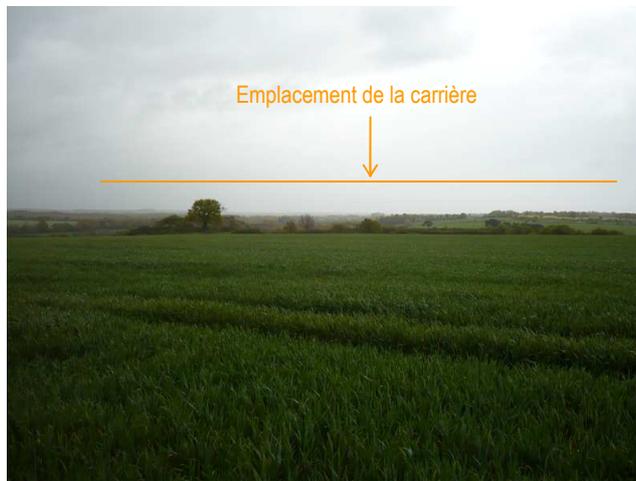
*Vue 5 depuis le Tertre [focale humaine]*



*Vue 9 depuis l'Est de la Haute Tisonnière*



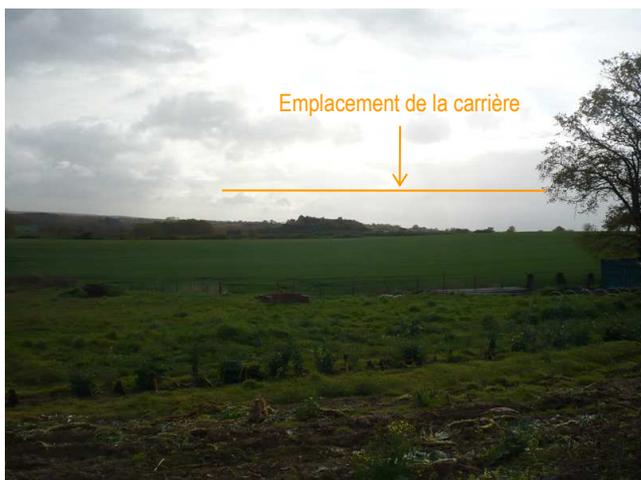
*Vue 9 depuis l'Est de la Haute Tisonnière [focale humaine]*



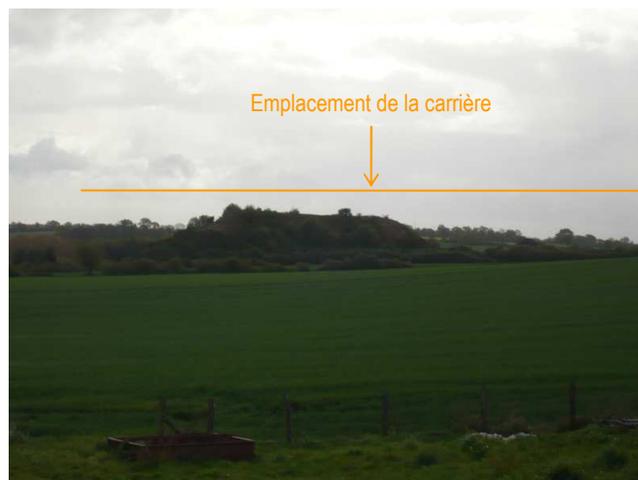
*Vue 11 depuis Bel-Air*



*Vue 11 depuis Bel-Air [focale humaine]*



*Vue 15 depuis la Malmandière*



*Vue 15 depuis la Malmandière [focale humaine]*



*Vue 18 depuis la nouvelle maison en bord de RD 41*



*Vue 18 depuis la nouvelle maison en bord de RD 41 [focale humaine]*

Comme pour les vues depuis les routes, l'impact est exclusivement apporté par le stock de stériles Nord. L'excavation de la carrière est visible uniquement depuis la Tisonnière mais l'impact reste faible du fait de la distance.

Les habitations les plus touchées par l'impact du stock sont évidemment les plus proches : le Tertre, Bel-Air et la Malmandière et, dans une moindre mesure, Montfriloux.

L'impact est atténué par le fait que la partie Ouest du stock est la plus végétalisée.

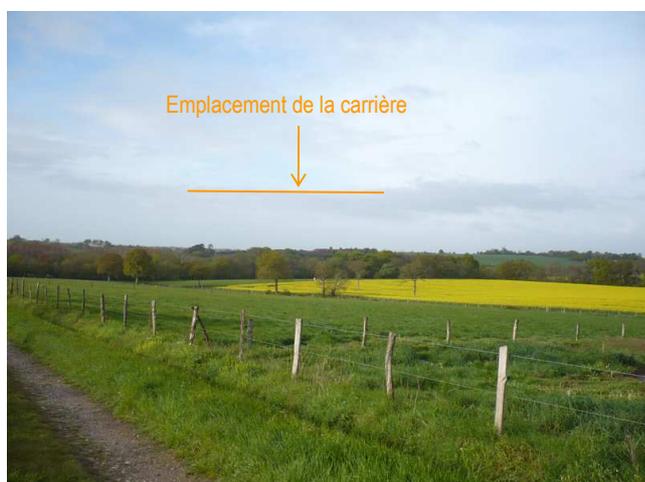
#### 2.4.2.3.4 Chemins et pistes dans l'aire immédiate



*Vue 2 depuis le chemin à l'Est de la carrière*



*Vue 2 depuis le chemin à l'Est de la carrière [focale humaine]*



*Vue 8 depuis le chemin au Sud de la Haute Tisonnière*



*Vue 8 depuis le chemin au Sud de la Haute Tisonnière [focale humaine]*

Les vues qui sont étudiées ci-dessus correspondent à des itinéraires empruntés par des piétons, des vélos ou des chevaux et qui ne constituent pas des voies de circulation. Ces itinéraires sont très nombreux dans le secteur et certains reprennent les voies de circulation. Les remarques faites pour l'impact depuis certaines voies de circulation s'appliquent donc à ces itinéraires. La nuance est que la vision de la carrière a lieu de manière plus prolongée. L'impact peut donc être jugé plus important. D'un autre côté, ces itinéraires sont moins fréquentés que les voies de circulation.

La vue depuis le chemin à l'Est de la carrière est la seule vue existante de l'excavation. L'impact existe mais sa qualification reste subjective. Il peut constituer une gêne pour certains et susciter l'intérêt pour d'autres.

#### 2.4.2.3.5 Autres points de vue dans l'aire immédiate



Vue 4 depuis l'établissement agricole à l'Ouest de Montfriloux



Vue 4 depuis l'établissement agricole à l'Ouest de Montfriloux  
[focale humaine]

On ne considérera pas cet impact comme pertinent du fait de l'impact paysager de l'établissement agricole.

#### 2.4.3 Bilan

Les composantes paysagères principales sont :

- l'habitat dispersé,
- une faible présence de bâtiments industriels,
- un bocage plutôt relictuel,
- les couleurs d'une région dévouée à l'agriculture.

Les trois premières composantes ont tendance à faire ressortir l'impact paysager de la carrière

La dernière composante induit de grands changements de couleur dans le paysage tout au long de l'année. De ce fait, l'impact paysager de la carrière existante peut par exemple être mis en parallèle à celui d'un champ labouré, en friche ou en culture (notamment céréalière). Ainsi même si les matériaux rocheux ne font irréfutablement pas partie du paysage, le panorama aux alentours présente des couleurs changeantes et est perpétuellement remanié par l'homme.

En de nombreux endroits, la carrière n'est pas visible en perception rapprochée (à moins de 3 km) du fait de l'obstacle constitué par la topographie ou la couverture végétale ou encore tout simplement du fait de la distance. L'exploitation reste en effet d'une taille petite.

Il apparaît clairement que la carrière n'induit un impact paysager qu'en perception immédiate, c'est-à-dire à moins de 1 km. L'impact est quasi-exclusivement créé par le stock de stériles au Nord. Cet impact est légèrement atténué par la végétalisation (notamment sur son flanc Ouest) et la patine acquise par la roche au fil des ans. **Les lieux les plus concernés par l'impact sont :**

- **les lieux-dits du Tertre, de Bel-Air et de la Malmandière, en perception statique,**
- **l'intersection de la RD 41 avec la route Sud menant à la Tisonnière, en perception dynamique.**

Il n'existe pas d'impact paysager cumulé avec un autre établissement industriel ou une autre carrière.

## 2.5 Milieu humain

Les zones habitées sont constituées par :

- un bâti dispersé avec environ autant d'habitations isolées que de hameaux dans le rayon d'affichage de 3 km,
- des bourgs riverains plutôt éloignés :
  - o Joué-sur-Erdre, à 4 km,
  - o Trans-sur-Erdre, à 4 km,
  - o La Meilleraye-de-Bretagne, à 5 km,
  - o Riaillé, à 5,5 km,
  - o Nort-sur-Erdre, à 12 km,
- un hameau assez développé en rive Sud-Ouest de l'étang de Vioreau : la Demenure, à 4,5 km.

### 2.5.1 Données démographiques

Les données relatives à l'évolution de la population des communes les plus concernées par le projet sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Commune	Recensement 1982	Recensement 1990	Recensement 1999	Recensement 2009	Evolution de 1982 à 2009	Densité 2009 (hab./km <sup>2</sup> )
Joué-sur-Erdre	1764	1740	1690	2073	+ 17,5 %	38,0
Riaillé	1655	1735	1722	2078	+ 25,6 %	41,5
Trans-sur-Erdre	652	666	680	931	+ 42,8 %	41,3
La Meilleraye-de-Bretagne	1074	1097	1028	1307	+ 21,7 %	47,3
Nort-sur-Erdre	5050	5362	5881	7587	+ 50,2 %	114,0

Source : INSEE, 2012

L'organisation générale de la zone est représentative d'un milieu rural à densité assez forte. Les bourgs sont concentrés mais les relations économiques et sociales ne sont pas centrées sur une ville structurant un espace découpé entre secteurs géographiques spécialisés. Nort-sur-Erdre est une ville trop petite pour jouer ce rôle.

L'habitat dispersé forme un maillage serré du territoire. Tous les espaces sont marqués par l'occupation humaine. Toute activité se trouve proche d'une zone habitée.

L'évolution de population est en net accroissement depuis le début du XXI<sup>e</sup> siècle, à l'image du département de la Loire-Atlantique.

Commune	Rapport moyen entre le solde apparent entrées/sorties et le solde naturel de 1999 à 2009
Joué-sur-Erdre	9,5
Riaillé	Solde naturel négatif
Trans-sur-Erdre	Solde naturel négatif
La Meilleraye-de-Bretagne	24
Nort-sur-Erdre	3,3

Source : INSEE, 2012

Le tableau ci-dessus montre que le net accroissement de la population de 1999 à 2009 constaté précédemment est très majoritairement dû à l'arrivée de nouveaux habitants, ce qui témoigne d'une bonne attractivité du secteur. Sur certaines communes, le solde naturel est négatif, ce qui témoigne d'un vieillissement de la population autochtone, assez commun dans les communes rurales excentrées de pôles urbains.

Les chiffres concernant la répartition de la population par âge en 2009 sont les suivants :

Commune	0-19 ans	20-64 ans	65 ans ou plus
Joué-sur-Erdre	26,9 %	55,7 %	17,4 %
Riaillé	27,6 %	55,8 %	16,6 %
Trans-sur-Erdre	30,0 %	53,3 %	12,8 %
La Meilleraye-de-Bretagne	28,4 %	53,6 %	18,0 %
Nort-sur-Erdre	28,9 %	56,4 %	14,7 %
France métropolitaine (estimation 2012)	24,3 %	58,4 %	17,3 %

Source : INSEE, 2012

La répartition de la population du secteur est plus jeune que celle de la France ce qui indique un certain dynamisme pour une zone rurale. Ce dynamisme est également marqué par la chute du taux de chômage entre 1999 et 2009 :

Commune	Taux de chômage en 2009	Taux de chômage en 1999
Joué-sur-Erdre	7,6 %	10,5 %
Riaillé	8,4 %	10,1 %
Trans-sur-Erdre	12,3 %	13,0 %
La Meilleraye-de-Bretagne	8,5 %	8,3 %
Nort-sur-Erdre	6,6 %	11,1 %
France métropolitaine	8,0 %	10,0 %

Source : INSEE, 2012

## 2.5.2 Activités économiques et de loisirs

### 2.5.2.1 Données générales

La répartition de la population de 15 ans ou plus selon la catégorie socio-professionnelle est la suivante (pour les communes où des données statistiques existent) :

Profession	Joué-sur-Erdre		Riaillé		Nort-sur-Erdre	
	2009	1999	2009	1999	2009	1999
Agriculteurs exploitants	59	92	30	72	152	88
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	81	36	73	56	237	212
Cadres et professions intellectuelles supérieures	70	44	110	40	325	172
Professions intermédiaires	239	100	225	104	807	468
Employés	242	196	274	204	1098	820
Ouvriers	323	240	324	236	1002	856
Retraités	439	424	435	432	1410	1068
Autres personnes sans activité professionnelle	125	268	158	232	860	936

Source : INSEE, 2012

La population a nettement crû dans les trois communes, ce qui peut biaiser l'analyse des chiffres. On peut voir que toutes les catégories socio-professionnelles ont vu leur effectif augmenter sauf pour les agriculteurs exploitants à Riaillé et Joué-sur-Erdre.

On note une augmentation très nette de la population des cadres et des professions libérales supérieures. Cette augmentation témoigne d'un phénomène de « rurbanisation » qui pousse les populations aisées de la ville à venir chercher de la tranquillité dans les campagnes. Ce phénomène va de pair avec le dynamisme de la région étudiée.

La catégorie des professions intermédiaires a aussi largement évolué à la hausse. Ceci peut peut-être s'expliquer par le refus de s'installer dans la métropole nantaise volontairement (recherche de la tranquillité) ou involontairement (logement citoyen trop cher).

#### 2.5.2.2 Agriculture

En ce qui concerne l'agriculture, qui est une activité majeure sur le secteur vis-à-vis de l'occupation des sols, la variation du nombre d'exploitants dépend de la commune examinée. Comme dans de nombreuses régions rurales de France, les chiffres de Riaillé et Joué-sur-Erdre traduisent probablement à la fois une désaffection pour la profession et un rassemblement des exploitations agricoles sur de toujours plus grandes surfaces.

L'évolution à Nort-sur-Erdre est tout-à-fait surprenante et très rare en zone rurale. Les effectifs ont augmenté de 73 % en 10 ans.

La commune de Joué-sur-Erdre fait partie de l'aire de production de :

- 5 Indications Géographiques Protégées (IGP) :
  - o Farine de Blé Noir de Bretagne - Gwinizh du Breizh,
  - o Volailles d'Ancenis,
  - o Bœuf du Maine,
  - o Cidre de Bretagne ou cidre breton,
  - o Val de Loire,
- 1 Appellation d'Origine Contrôlée (AOC) :
  - o Maine-Anjou.

Les terrains à proximité de la carrière ne sont pas concernés par ces IGP ou AOC. Aucun terrain dans un rayon de 300 m n'est non plus concerné (en 2012, la carrière était entourée de maïs au Sud et à l'Ouest et de colza au Nord).

#### 2.5.2.3 Industrie

Les principales activités industrielles du secteur sont liées à l'agriculture et particulièrement à l'élevage. A Joué-sur-Erdre, aucune Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) soumise à autorisation n'est recensée mais d'autres existent sur les communes de Trans-sur-Erdre, la Meilleraye-de-Bretagne et Riaillé :

- élevage, vente, transit... de porcs : LEBRETON Patrice (1580 unités autorisées), EARL DE LA GANNERAIE (646 unités autorisées), EARL MOREAU (1542 unités autorisées), EARL DES GENETS (935 unités autorisées), EARL DU PATIS (1288 unités autorisées), EARL JAHAN (648 unités autorisées),
- élevage, vente, transit... de volailles et gibier à plumes : BERTIN (EARL) (78500 unités autorisées), FERME DE LA BREGEONNERIE (39100 unités autorisées), FOURAGE PIERRE (52 800 unités autorisées),
- préparation ou conservation de produits alimentaires d'origine animale : L'AMI CHARCUTIER, ICPE soumise à enregistrement avec 8,5 t/j de produits entrants et employant plus d'une dizaine de personnes.

On note aussi une bonne représentation de l'industrie du bois en la présence de :

- TILLAUS-BOIS-OUVRES, exploitant d'une scierie et fabricant de palettes et de caisses industrielles en bois, à Riaillé, et employant une trentaine de personnes,
- la société APLILAQ, Société COopérative et Participative (SCOP) d'une dizaine de personnes, spécialisée dans le laquage et le vernissage de meubles, à la Meilleraye-de-Bretagne.

A Riaillé se trouve l'installation SEVESO la plus proche : le dépôt d'explosifs de TITANOBEL, à 3,7 km au Nord-Est de la carrière. Ce dépôt d'explosifs civils est l'un des deux fournisseurs d'explosifs pour les carrières de Loire-Atlantique et d'autres départements limitrophes.

En 2009, le secteur de la construction, dans le secteur, emploie 10,5 % de la population active.  
A Joué-sur-Erdre, une entreprise réalise des travaux publics d'ampleur limitée : PITARD TP.

L'extraction de granulats à la Vallée est une activité antérieure à 1995, même si son activité de l'époque était de petite ampleur, elle fait donc pleinement partie du paysage industriel de la commune.

#### 2.5.2.4 Secteur tertiaire

A Joué-sur-Erdre, le centre-bourg présente un caractère commercial et tertiaire assez limité mais représentatif d'une commune d'environ 2000 habitants. Il faut aller à Nort-sur-Erdre pour trouver une offre plus diversifiée.

Les répartitions des différents secteurs d'emploi sont synthétisées ci-dessous :

Profession	Joué-sur-Erdre		Riaillé		Nort-sur-Erdre	
	2009	1999	2009	1999	2009	1999
Secteur primaire	22,4 %	26,1 %	9,2 %	15,7 %	5,8 %	4,3 %
Secteur secondaire	21,4 %	12,4 %	24,7 %	32,9 %	23,7 %	27,1 %
Secteur tertiaire	56,1 %	60,1 %	66,0 %	51,6 %	70,5 %	68,5 %

Source : INSEE, 2012

On note une bonne représentation du secteur primaire, dont fait partie la carrière.

#### 2.5.2.5 Activités de loisirs et tourisme

La région développe son potentiel touristique en présentant un visage tourné vers la campagne et la tranquillité. Le lac et la forêt de Vioreau sont les attractions de ce tourisme vert. Avec les étangs de la Provostière et de la Poitevineière qui servaient au refroidissement d'anciennes forges, l'étang de Vioreau alimente aujourd'hui le canal de Nantes à Brest.

Le lac de Vioreau, pendant l'été, propose des activités de sport nautique. La pêche y est bien sûr pratiquée.

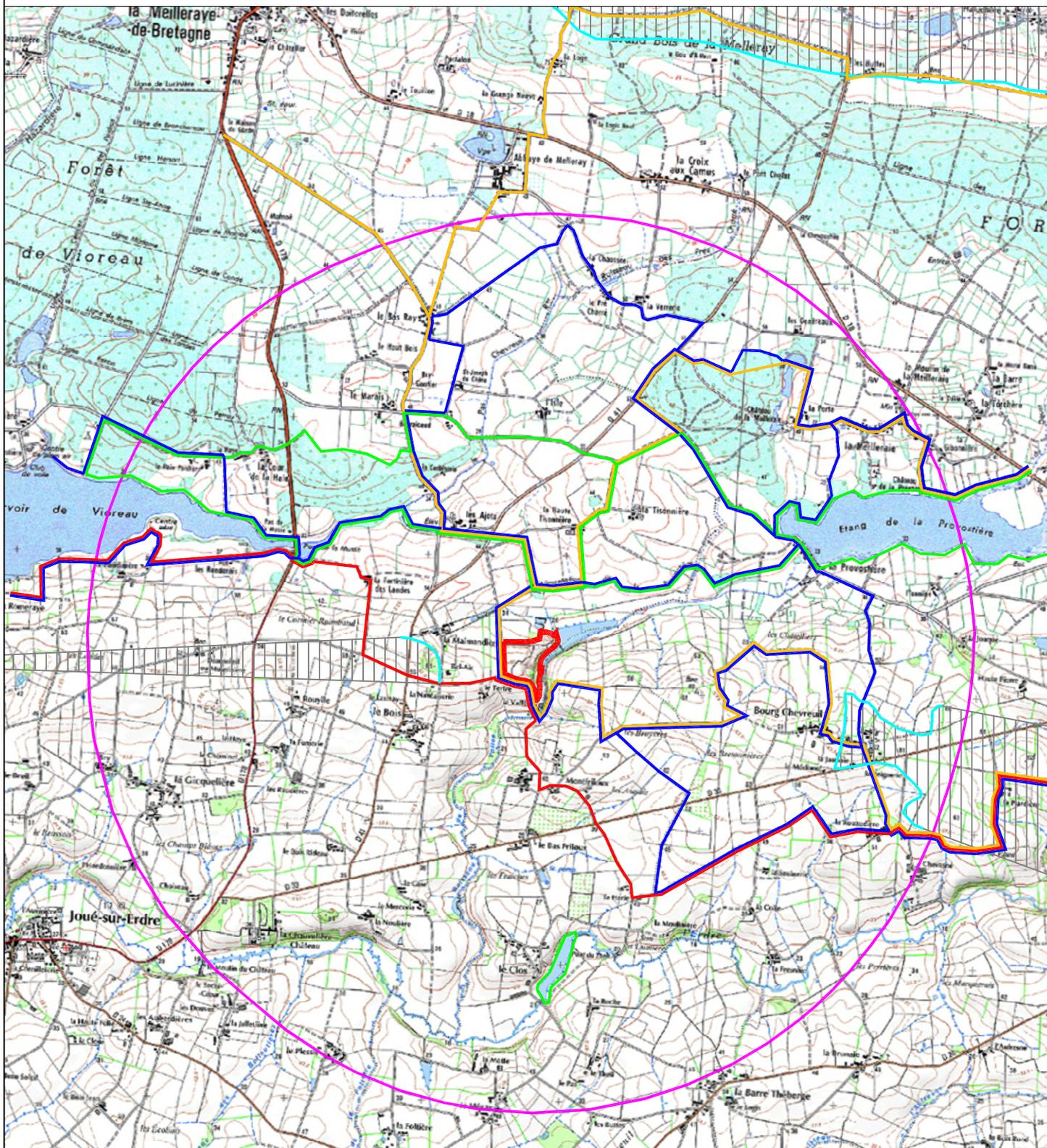
Sur toute la commune ont été balisés de nombreux itinéraires de randonnée à pied ou à cheval et des sentiers pour le VTT.

➔ **Voir Figure 15 : position de la carrière par rapport aux itinéraires balisés de découverte du secteur (ci-après)**

C'est à Nort-sur-Erdre que les capacités d'hébergement sont les plus importantes avec deux hôtels et un camping. Un hôtel accueille les voyageurs à Joué-sur-Erdre dans le centre-bourg. Un camping est aussi installé à Joué-sur-Erdre (le Temps de Vivre – Vioreau Nord) et à la Meilleraye-de-Bretagne.

Le taux de résidences secondaires est relativement faible et varie, en 2009, de 3,3 % du bâti à Trans-sur-Erdre à 8,8 % à Joué-sur-Erdre.

## Position de la carrière par rapport aux itinéraires balisés de découverte du secteur



Source : Institut National de l'Information Géographique et Forestière

-  Emprise de l'autorisation demandée
-  Rayon d'affichage
-  Obstacle topographique à la vue sur la carrière
-  Zone sans point de vue sur la carrière
-  Circuit pédestre balisé
-  Circuit équestre balisé
-  Circuit VTT balisé
-  Circuit cyclotourisme balisé



Plusieurs établissements permettent aux touristes de profiter du pays :

- à Joué-sur-Erdre :
  - o 2 gîtes ou chambres d'hôtes au lieu-dit Vioreau, à 5 km au Nord-Ouest,
  - o 1 gîte équestre, au lieu-dit la Romeraye, à 3,8 km à l'Ouest,
  - o chambres d'hôtes au lieu-dit les Ronderais, à 2,1 km au Nord-Ouest,
  - o 1 gîte à la Corbinerie, à 1,3 km au Nord-Ouest,
  - o **chambres d'hôtes au moulin de Bel-Air, à 390 m à l'Ouest du chantier d'exploitation,**
- à Riaillé :
  - o 1 chambre d'hôtes au lieu-dit la Petite Buchetière, à 5,4 km à l'Est,
  - o 1 chambre d'hôtes au lieu-dit le Domaine des Forges, à 1,9 km au Nord-Est,
- à la Meilleraye-de-Bretagne :
  - o 1 chambre d'hôtes au lieu-dit la Cossonais, à 6,6 km au Nord,
- à Nort-sur-Erdre :
  - o au moins une dizaine de gîtes ou chambres d'hôtes.

**Les chambres d'hôtes du Moulin de Bel-Air sont les plus proches du chantier d'exploitation. Elles représentent un enjeu important du dossier.**

### 2.5.3 Autres projets connus soumis à la nomenclature ICPE ou nomenclature loi sur l'eau

Les établissements industriels les plus proches ont été cités au chapitre 2.5.2.3.

Les autres projets concernés par ce chapitre peuvent être aussi les carrières les plus proches qui sont répertoriées ci-dessous :

- carrières de granulats de roches massives :
  - o carrière CHASSE à Petit-Mars : autorisée à produire au maximum 700 kt/an,
  - o carrière BAGLIONE à Casson : 600 kt/an,
  - o carrière LANDAIS à Mésanger : 115 kt/an,
  - o carrière BORDIER-BRILLET à Saint-Aubin-des-Châteaux : 300 kt/an,
- carrières de sables et graves alluvionnaires ou du Pliocène :
  - o carrière LAFARGE à Grand-Auverné : 100 kt/an,
  - o carrière GSM à Teillé : 250 kt/an,
  - o carrière BAGLIONE à Teillé : 200 kt/an,
  - o carrière DRAGAGES D'ANCENIS à Saint-Sulpice-des-Landes : 250 kt/an,
  - o carrière BRANGEON à Freigné : 190 kt/an,
  - o carrière BAGLIONE à Vritz : 700 kt/an,
  - o carrière LAFARGE à la Grigonnais : 150 kt/an,
- carrières de minéraux industriels :
  - o carrière OMYA à Erbray,
  - o carrière BOUYER-LEROUX à Saffré : 68 kt/an.

Enfin, par rapport à la situation actuelle, un nouveau projet de carrière est à l'étude par la société LAFARGE sur la commune du Grand-Auverné, au lieu-dit Villechoux. Ce projet a été déposé en 2009 mais il a ensuite été retiré par l'exploitant. Ce projet est a priori aujourd'hui toujours à l'étude bien qu'aucun nouveau dossier n'ait été déposé en préfecture. Le projet de LAFARGE prévoyait à l'époque un tonnage maximum de 300 kt/an, soit trois fois plus que celui de GRAVALOIRE CARRIERES.

#### 2.5.4 Riverains

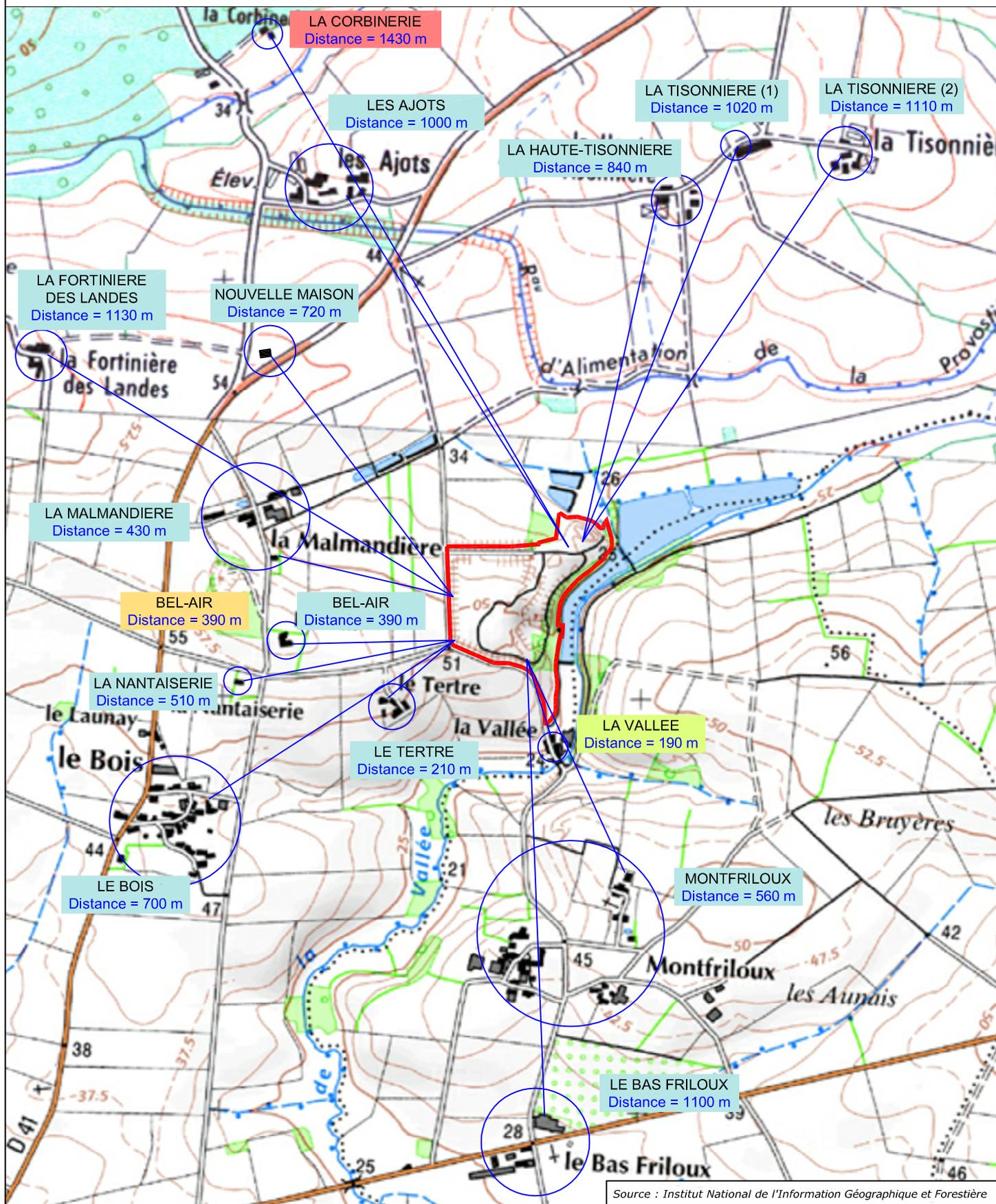
Les habitations les plus proches du projet sont constituées en maisons isolées ou hameaux. Ces habitations ont été inventoriées sur le terrain et la distance aux limites du futur chantier d'exploitation est donnée dans le tableau ci-dessous :

Lieu-dit	Distance minimale	Type d'habitat
La Vallée	190 m	Habitation isolée abandonnée
Le Tertre	210 m	Habitation isolée
Bel-Air	390 m	Habitation isolée + chambres d'hôtes
La Malmandière	430 m	Petit hameau (moins de 10 foyers)
La Nantaiserie	510 m	Habitation isolée
Montfriloux	560 m	Hameau moyen (environ 10 foyers)
Le Bois	700 m	Hameau moyen (plus de 10 foyers)
Nouvelle maison sur la RD 41	720 m	Habitation isolée
La Haute Tisonnière	840 m	Petit hameau (moins de 10 foyers)
Les Ajots	1000 m	Maison isolée
La Tisonnière (1)	1020 m	Maison isolée
Le Bas Friloux	1100 m	Maison isolée
La Tisonnière (2)	1110 m	Maison isolée
La Fortinière des Landes	1130 m	Maison isolée
La Corbinerie	1430 m	Gîte

On peut signaler que l'habitation de Bel-Air est référencée comme refuge de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO).

➔ Voir Figure 16 : localisation des riverains par rapport au chantier d'exploitation (ci-après)

## Localisation des riverains par rapport au chantier d'exploitation



Source : Institut National de l'Information Géographique et Forestière

Emprise de l'autorisation demandée

- LE TERTRE Habitation
- LA VALLEE Habitation abandonnée
- BEL-AIR Chambre d'hôtes
- LA CORBINERIE Gîte



## 2.6 Accès au site et infrastructures de communication

### 2.6.1 Accès et infrastructures

L'accès au site et la desserte des matériaux se font sur la VC 76. L'entrée et la sortie se font dans de bonnes conditions de visibilité.

En sortie de carrière, les camions empruntent la VC 76 vers le Nord jusqu'à l'intersection avec la RD 41. A ce niveau, ils peuvent aller au Nord, en direction de Grand-Auverné ou vers le Sud, vers Joué-sur-Erdre. Vers le Nord, ils croisent alors la RD 18 qui dessert Riaillé, la Meilleraye-de-Bretagne et plus loin, Châteaubriant. Vers le Sud, après la RD 41, les camions arrivent sur la RD 33, qui relie Riaillé à Joué-sur-Erdre. Le passage par Joué-sur-Erdre est majoritairement emprunté car il dessert des zones potentielles de travaux importantes : Nort-sur-Erdre, Ancenis, Nantes-Nord.

➔ Voir Figure 17 : accès au site (ci-après)



Vue de l'arrivée sur le site par le Sud de la VC 76



Vue de l'arrivée sur le site par le Nord de la VC 76

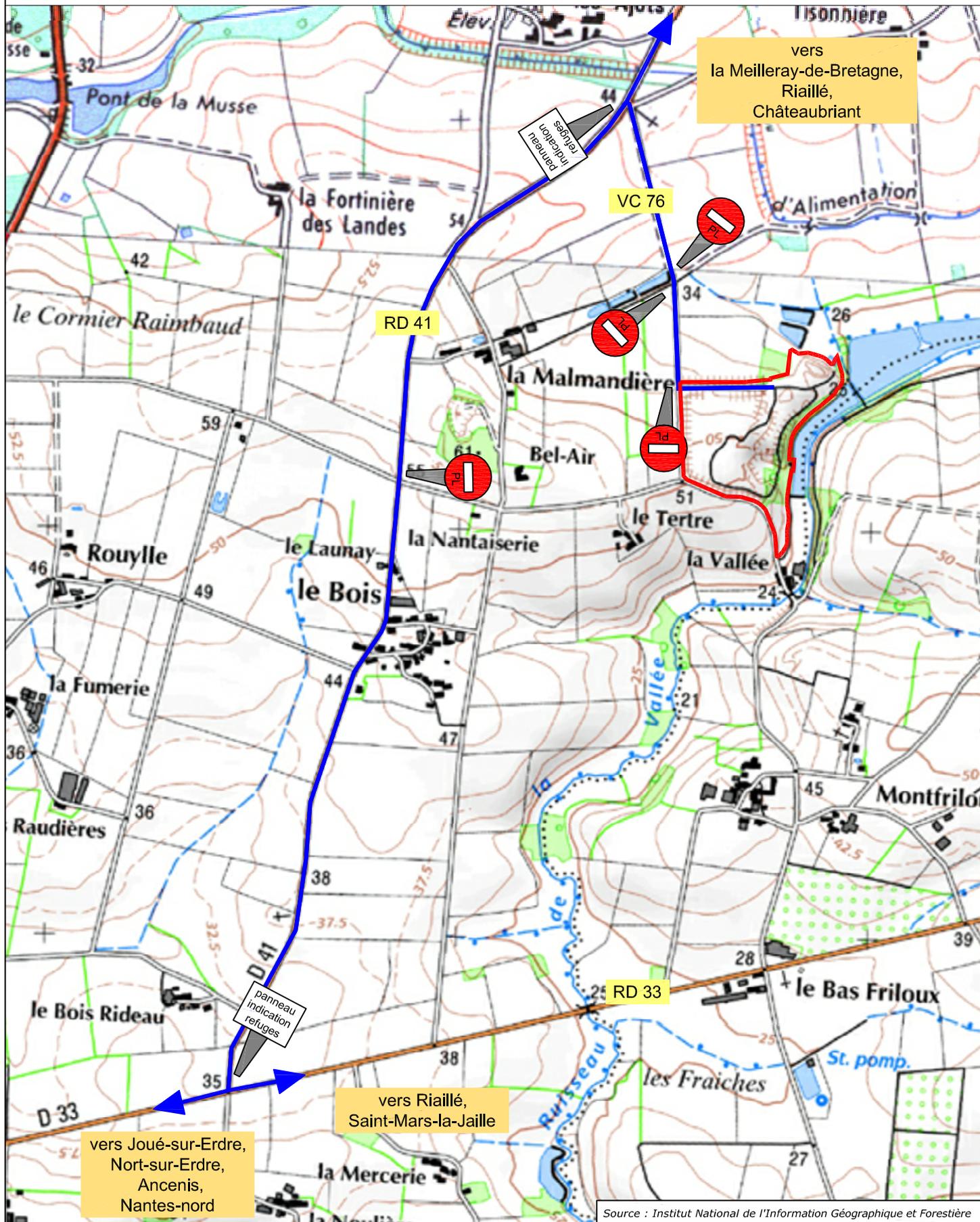


Vue de l'arrivée sur la VC menant à la Tisonnière depuis la VC 76



Vue de l'intersection des deux routes précédentes avec la RD 41 Nord

## Accès au site



 Emprise de l'autorisation demandée

 Trajet des camions (double sens)

